

<https://www.pressegauche.org/Passer-a-autre-chose>



# Passer à autre chose

- Politique québécoise - Politique -



Date de mise en ligne : mardi 26 mars 2019

---

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

---

### **Je défends l'option A et plus globalement les 37 recommandations Bouchard-Taylor en tant que personne issue de l'immigration, des minorités visibles - notamment des minorités musulmanes -, en tant que militant de Québec solidaire et en tant que citoyen.**

Je le fais depuis plusieurs années et en 2017, avec des amiEs d'obédiences diverses, nous avons lancé une initiative pour le « Vivre ensemble dans la dignité » qui appelait la classe politique à s'entendre, loin de la partisanerie, autour d'un compromis sur les questions de la laïcité.

Je suis arrivé au Québec en 2006 et quand on parle de 2006, on pense évidemment à la crise des accommodements et au code d'Hérouxville, et son ramassis de préjugés envers les musulmans.

Depuis, la plupart des élections, que ce soit au provincial ou fédéral, n'a pas échappé au débat sur l'immigration, la laïcité et les signes religieux.

Inutile de vous dire que je n'ai pratiquement pas connu une campagne électorale durant laquelle les immigrants et les musulmans n'ont pas été pointés du doigt. Ils servent de marchepied et de chair à canon aux partis pour gagner des élections et les faire perdre à des adversaires. Ce que je dis, les quelques 200 000 immigrants (voire plus) originaires de l'Afrique du nord, Afrique subsaharienne, du Moyen Orient et d'Asie, arrivés au Québec entre 2006 et 2015, et musulmans en très grande majorité vous le diront.

Il faut dire que cette période est caractérisée par la généralisation du voile dans nos pays d'origine. Résultat, au Québec, on assiste à une plus grande visibilité de la religion musulmane, quelques années seulement après les attentats du 11 septembre et la décennie noire du terrorisme en Algérie et à peine quelques décennies après que le peuple québécois ait pu se débarrasser du dictât de l'église sur à peu près tout.

Ces citoyens musulmans n'ont donc pas connu un autre contexte politique dans lequel ils ont pu échapper aux polémiques remettant en cause leur capacité d'intégration et impactant leur insertion professionnelle. À ce titre, en 2007, une étude menée par Statistiques Canada révélait que le taux de chômage chez les immigrants maghrébins âgés de 25 à 54 ans atteignait 27,9 % (pour ceux qui avaient 5 ans ou moins de présence au Québec), alors que le taux global au Québec n'était que de 6,3 %.

Depuis 2006, plus de 12 ans sont passés. Que faut-il retenir du Québec de cette période ? Arrivée de l'ADQ comme première opposition officielle en 2007, épisode infernal de la charte des valeurs 2013, élection fédérale de 2014 empêchant le NPD de gagner à cause de la campagne menée par les conservateurs et le Bloc Québécois sur le Niqab, attentat de la mosquée de Sainte-Foy, multiplication des gestes à caractère haineux, montée du discours islamophobe et anti-immigration et éclosion de groupes d'extrême droite qui agissent désormais au grand jour.

Non, je n'ai évidemment pas oublié qu'en 2007, la commission installée par le gouvernement libéral et dirigée par deux grands intellectuels, qui a parcouru tout le Québec pour aller à l'écoute de la population et qui a coûté 5 millions de dollars aux contribuables. Tout cela pour que son rapport publié en 2008 soit mis sur les tablettes alors que le climat social a continué de se détériorer.

Face à ce tableau, vous comprendrez, je l'espère, que quand on fait partie de ces communautés sans cesse montrées du doigt, on peut juste espérer passer à autre chose.

L'idéal, le voeu, étant qu'on cesse définitivement d'être instrumentalisés par les partis qui se relayent au pouvoir mais au moins obtenir un répit. Un répit qui pourrait être utilisé pour faire de la pédagogie, rassurer, rapprocher les minorités de la majorité et pourquoi pas fraterniser.

Cet autre chose ou ce répit, c'est justement ce qu'offre d'atteindre le compromis Bouchard-Taylor, solution sans doute loin d'être parfaite, les partisans de l'option B n'ont pas ménagé leurs efforts pour nous rappeler ses limites - parfois plus que des limites- mais une solution qui pourrait permettre au peuple québécois dans son ensemble de cheminer vers la construction d'une société laïque et inclusive.

Oui, oui inclusive car comment qualifier autrement les recommandations comme celle appelant à ce que « des initiatives exceptionnelles soient prises pour lutter contre l'islamophobie et l'antisémitisme et pour combattre la discrimination dont sont l'objet tous les groupes racisés, notamment les Noirs » ou encore celles figurant dans la section « Apprentissage de la diversité ».

Le rapport Bouchard-Taylor répond aussi aux inquiétudes et aux craintes d'une partie importante de la population sur l'impact des changements que connaît le Québec, notamment sur la place de la religion dans la société. Ce face à quoi, les partisans de l'option B font malheureusement la sourde oreille.

Le rapport Bouchard-Taylor : « On y trouve la recherche d'un point d'équilibre entre un républicanisme qui voudrait une sphère publique neutre, aseptisée, et un multiculturalisme qui tendrait vers la juxtaposition des communautés. Ce sont les deux extrêmes à éviter ». Ces propos ne sont pas de moi ni d'un partisan de l'option A mais de Jean Baubérot, intellectuel et sociologue français, régulièrement cité comme référence par les partisans de l'option B.

La société québécoise change avec l'apport de l'immigration. Et l'apprentissage du vivre ensemble dans la diversité pose de réels défis à tous les acteurs politiques, même à ceux et celles animés d'une bonne volonté.

En proposant la mise en place de balises pour gérer les cas d'accommodements, en proposant de légiférer sur le port des signes religieux pour certains agents de l'état en position d'autorité coercitive, qui portent des uniformes et dont non seulement la neutralité mais aussi l'apparence de neutralité sont importantes, Bouchard-Taylor répond à ces inquiétudes en montrant que l'État québécois a le contrôle sur les changements que connaît notre société.

J'ai vu récemment un film sur le Brexit inspiré de la réalité et qui montre comment la campagne pour sortir de l'Europe a été gagnée : grâce au mot d'ordre « Reprendre le contrôle ». C'est sans doute ce que la CAQ a compris. Le problème, c'est évidemment l'utilisation que la droite en fait. Québec solidaire en ferait un meilleur usage. À l'image de « Maître chez nous ». En tant que militant de Québec Solidaire, je trouve important que mon parti continue de jouer son rôle en tant qu'agent qui contribue à l'apprentissage de la diversité et qui est à l'écoute des préoccupations de la majorité de la population. Pas de la majorité francophone seulement, mais de tous les québécois, de toute origine et de toutes les souches. N'est-ce pas l'objectif d'un parti comme QS, merveilleux outil au service du progrès que d'oeuvrer pour le bien commun ?

Ce qui divise aujourd'hui les membres de Québec Solidaire, c'est évidemment la question du port des signes religieux. Je l'ai dit à plusieurs reprises, les partisans de l'option B ont gagné le débat moral, notamment depuis la journée de réflexion du 9 février, durant laquelle on a malheureusement constaté un déséquilibre en matière de représentation parmi les panélistes des options en débat.

Les délégués du prochain CN décideront de la position que défendra Québec Solidaire lorsque le gouvernement déposera son projet de loi qui cible particulièrement les femmes musulmanes qui portent le foulard. Ce que ne fait pas l'option A, je souhaite le rappeler aux partisans de B qui critiquent notre position sur cette base. Le compromis Bouchard-Taylor ne cible pas les communautés musulmanes, pour la simple raison qu'il n'y a sans doute aucune de

## Passer à autre chose

---

leurs membres parmi les métiers concernés. Quand bien même, il y en aurait, il ne s'agirait pas d'un projet qui discrimine les communautés ou même les femmes musulmanes car ce ne sont pas toutes les femmes musulmanes qui portent le foulard.

J'appelle donc à un débat respectueux qui préserve l'unité de notre parti. Nous pouvons diverger sur ces questions, ça ne devrait pas nous empêcher de militer ensemble. Pour cela, le débat ne devrait pas franchir la ligne rouge au-delà de laquelle, il serait difficile de guérir les blessures et de préparer Québec Solidaire à s'opposer de façon efficace au projet de loi de la CAQ.